

# Quelques réflexions sur l'exploitation du passé dans les forces armées

FLORIBERT BAUDET, PhD\*

**L**e présent article aborde la question de savoir si les organisations militaires exploitent pleinement les avantages qu'offre l'emploi d'historiens de formation, ce qui implique d'examiner également la façon dont les forces armées traitent le passé. Les organisations militaires continuent-elles, dans leur grande majorité, de traiter le passé comme reflétant le présent, constituant une réserve de connaissances aisément accessible de laquelle elles tirent des enseignements précis comme elles l'ont fait pendant la plus grande partie de l'histoire ? Qu'espèrent-elles exactement apprendre de l'étude du passé ? Cela correspond-il bien à ce que les historiens professionnels ont à offrir dans la mesure où on leur a généralement appris à remettre en question l'idée selon laquelle le passé peut offrir des conseils clairs et où ils sont habitués à l'idée de la liberté académique ? Existe-t-il des moyens d'optimiser l'exploitation du passé ?

Dans la mesure où il est pratiquement impossible d'examiner l'ensemble de l'histoire militaire de tous les pays, la focalisation sera sur les écrits d'histoire militaire occidentale et sur les idées quant à la relation qui existe entre l'histoire militaire et le métier des armes en Occident. Pour justifier ce choix, on peut faire valoir que le « modèle d'armée » occidental est devenu dominant dans le monde entier. Il en est de même des normes académiques. L'analyse présentée ici sera donc applicable pour quiconque espère tirer des enseignements du passé.

## L'exploitation de l'histoire dans les forces armées

Pendant la plus grande partie de l'histoire, des philosophes, des historiens et des soldats ont soutenu que l'histoire est une source importante de connaissances et d'enseignements pratiques, que ce soit à propos de la conduite des campagnes ou de la nature humaine<sup>1</sup>. S'il est vrai que l'expérience passée *est* une source de connaissances utiles, ce ne sont pas les exemples d'imitation servile et de vénération aveugle de la

---

\* Floribert Baudet est professeur agrégé en stratégie à l'Académie de la défense des Pays-Bas. Titulaire d'un doctorat en histoire de l'Université d'Utrecht (2001), il a publié de nombreux écrits sur la politique étrangère et de défense néerlandaise pendant la guerre froide, les droits de l'homme, les guerres qui suivirent la dissolution de la Yougoslavie et la méthodologie historique. Le sujet de son livre *Het vierde wapen* (« La quatrième arme », Amsterdam : Boom, 2013) se concentre sur le front de la défense néerlandaise de l'après Seconde Guerre mondiale et les opérations clandestines menées pour soutenir le moral des troupes.

tradition qui manquent. En 1926, le général de division et éminent théoricien militaire britannique J.F.C. Fuller (1870-1966) fit valoir que, en se raccrochant obstinément à la tradition, les officiers se privaient d'un outil permettant de comprendre les complexités de la guerre, ce qui avait eu pour résultat le carnage de la Grande Guerre. Une étude scientifique critique des guerres passées aurait révélé la nature du phénomène de la guerre et la forme qu'il prendrait probablement dans l'avenir<sup>2</sup>. Fuller est loin d'être le seul à critiquer l'approche du passé en usage dans les forces armées. Cette critique est implicite dans la formule souvent citée selon laquelle elles préparent toujours la dernière guerre pour mener la prochaine<sup>3</sup>.

Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'importance que les organisations militaires attachèrent au passé connut des hauts et des bas. En dépit des observations au vitriol de Fuller, les forces armées furent considérées de plus en plus comme une grande entreprise qui pouvait être gérée essentiellement de la même façon que, par exemple, une usine automobile où chaque action et processus était divisé en une séquence d'opérations élémentaires répétitives qui se déroulent toujours de la même façon<sup>4</sup>. Pendant la guerre froide, nombreux étaient ceux qui croyaient que le passé ne pouvait servir de guide que dans la mesure où jamais auparavant l'avenir de l'humanité n'avait semblé dépendre d'une seule décision. Les lendemains de la défaite au Viêt-Nam et des guerres israélo-arabes virent un accroissement marqué de l'intérêt porté au passé, à tel point qu'on pu parler d'un retour à la mode, même si l'histoire militaire ne retrouva jamais la position dominante qui était la sienne avant 1914.

La critique de Fuller reste quand même applicable aujourd'hui. Quelles qu'aient été les idées dominantes sur l'utilité du passé, les forces armées ne cessèrent jamais de produire des doctrines et des prescriptions essentiellement basées sur des exemples passés, c'est-à-dire sur l'histoire militaire. Les batailles et les campagnes du passé sont étudiées parce qu'elles offriraient une version « de salon » des exercices militaires et remédieraient en partie à un manque d'expérience personnelle de la guerre<sup>5</sup>. La guerre étant l'activité la plus compliquée, chaotique et stressante des hommes, une meilleure compréhension de cette activité permettrait aux commandants et aux unités de faire mieux en termes d'efficacité et de protection des forces. Les organisations militaires étudient le passé dans l'espoir d'y découvrir des outils de compréhension de la guerre et de préparation des commandants et des unités à celle-ci. Cet intérêt porte principalement sur les principes de la guerre, les meilleures pratiques et la cohésion des unités.

L'idée selon laquelle il existe des principes de la guerre apparut au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle fut à la base de la fondation des écoles militaires, ainsi que du développement des états-majors généraux, puisqu'on supposait qu'une étude systématique et rationnelle des campagnes conduisait à une compréhension de la nature de la guerre qui pourrait être mise en application avec succès dans les combats. L'adhésion à ces principes conduirait à la victoire. Une fois identifiés, de tels principes se retrouvèrent également

dans les doctrines des forces armées où ils furent convertis en prescriptions pratiques d'action. Cette approche, personnifiée par le théoricien suisse Antoine-Henri de Jomini (1779-1869), resta dominante jusqu'à bien après la Seconde Guerre mondiale<sup>6</sup>.

Coïncidant avec la vieille idée selon laquelle l'étude des « grands capitaines » en produirait d'autres, un intérêt considérable s'est manifesté à l'égard du « retour d'expérience » et des « meilleures pratiques ». Les états-majors généraux s'engagent dans cette voie. Les unités sont tenues de produire des comptes-rendus après l'action, les écoles militaires et les unités opérationnelles effectuent des parcours devant leur permettre de se familiariser avec l'importance du terrain et de la géographie, ainsi que du leadership, etc. Le passé est censé offrir de clairs exemples de pratiques à privilégier et de celles à éviter, ce qu'il est possible d'intérioriser et d'incorporer aux programmes de formation.

En outre, l'histoire (rebaptisée « tradition ») est considérée comme un élément vital pour la cohésion des unités, qui est une qualité indispensable à l'efficacité au combat. Les unités portent des noms historiques et sur leurs étendards figurent les noms des batailles historiques auxquelles chaque unité participa. Ces étendards sont déployés lors des défilés et cérémonies, et servent à inspirer la fierté. Ils suggèrent que l'unité actuelle est identique à celle qui participa à la bataille héroïque particulière en question. La vérité historique est souvent subordonnée à ceci : après la Seconde Guerre mondiale, lorsque, par exemple, l'armée néerlandaise dut être entièrement reconstituée, il fut décrété que les nouvelles unités « perpétuaient » les traditions des anciennes unités d'avant-guerre dissoutes par l'occupant allemand. C'est comme cela que les unités de l'armée néerlandaise d'aujourd'hui remontent aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>7</sup>.

## Les principes de base de la discipline historique

L'approche jominienne du passé décrite plus haut va à l'encontre des convictions de base des historiens de formation qui, dans un élan de professionnalisation au cours des dernières décennies, sont entrés au service des organisations militaires occidentales pour enseigner et étudier l'histoire et la stratégie militaires. Même si cette « dérive civile » ne fut pas précisément un « désastre sans précédent » comme le croyaient certains historiens militaires et soldats de la vieille école, un problème inattendu apparut : l'utilité du passé en vint à être remise en question<sup>8</sup>. Les raisons de place ne permettent pas à un examen des théories qui sous-tendent les convictions des historiens de formation. Le sujet est néanmoins trop important pour être ignoré complètement. Les questions de savoir comment établir ce qui s'est réellement produit dans le passé, comment être sûr que cela s'est produit, quelle signification convient-il d'attacher aux faits et comment être certain d'avoir raison sont fondamentales car elles se rapportent directement à la valeur de l'histoire militaire pour les forces armées.

La plupart, ce qui ne veut pas dire l'ensemble, des historiens militaires de formation feraient valoir que leurs méthodes de recherche permettent une *reconstruction* relativement précise d'évènements du passé, pas de celui-ci en tant que tel, ce qui constituerait une tâche apparemment insurmontable. Les historiens professionnels appartenant à d'autres sous-disciplines historiques sont généralement plus favorables à l'opinion selon laquelle la recherche historique ne peut fournir qu'une *interprétation* : la relation entre des évènements du passé ne fait pas partie de ce même passé. Elle est le produit de l'imagination informée de l'historien. Les historiens militaires de formation en conviendraient jusqu'à un certain point : les relations causales entre des évènements sont réelles mais ne se conforment pas à des « lois » préexistantes. Ils hésiteraient en outre à suggérer des développements à venir en se basant sur des évènements du passé. C'est la raison pour laquelle ils ne partagent pas l'opinion qu'il existe des « principes immuables ». Le passé ne se répète pas.

En général, les historiens rejettent également l'idée selon laquelle il est possible de tirer des enseignements sans équivoque du passé. Ce que nous connaissons du passé est basé sur des sources qui ne font pas qu'énumérer tous les évènements qui se sont déroulés. Elles sont au contraire remplies de conjectures, d'interprétations, de simplifications volontaires ou pas et d'arrière-pensées. Les récits des historiens devront néanmoins être basés sur ces mêmes sources en l'absence d'autres références. En outre, nombreux sont les évènements à propos desquels il y a soit un manque de sources dignes de confiance, soit un excédent qui, de par son volume même, ne peut être étudié minutieusement. Tout « enseignement » tiré est par conséquent un concept plutôt que quelque chose qu'offre le passé sans qu'on puisse s'y tromper. Enfin, tout en reconnaissant que les traditions peuvent s'avérer utiles pour cimenter le sentiment d'une communauté de destin, ils considèrent la conception que les forces armées ont des « traditions » comme relevant totalement du folklore et de la mythologie.

En bref, d'après les historiens de formation, la valeur et l'utilité du passé pour le présent ne réside pas dans des traditions, des enseignements ni des principes immuables mais dans le fait qu'il est *différent*. Dans cette optique, comprendre en quoi il est différent favorise une plus profonde compréhension à la fois du passé et du présent en contestant les hypothèses et les convictions profondes. Étudier le passé, c'est s'attacher au changement plutôt qu'à la continuité et faire face à l'incertitude plutôt qu'établir des vérités éternelles.

Cette approche du passé ressemble à celle qui fut élaborée par le général et théoricien prussien Carl von Clausewitz (1780-1831) qui, à son tour, présentait de nombreux points communs avec les méthodes préconisées par son presque contemporain et compatriote Leopold von Ranke (1795-1886), l'un des premiers à faire de l'histoire une discipline universitaire<sup>9</sup>. Comme ses contemporains, Clausewitz était profondément convaincu qu'on pouvait tirer des enseignements du passé mais, à la différence de ceux-ci, il s'intéressait à la *nature de la guerre* plutôt qu'à des prescrip-

tions pratiques et considérait qu'il était possible d'arriver à comprendre la guerre en étudiant méticuleusement un seul phénomène particulier<sup>10</sup>. En revanche, les auteurs comme Jomini tendaient à rassembler divers exemples et à imposer à ceux-ci leurs propres modèles. Pour Clausewitz, la guerre est toujours un instrument politique mais la forme qu'elle prend est déterminée par l'interaction entre le choix rationnel, les facteurs irrationnels tels que la haine et le recours à la violence, et le hasard. Cette interaction existe chez chaque belligérant et, bien entendu, dans les échanges sur le champ de bataille, et elle est différente à chaque époque.

### *Non Que penser mais Comment penser*

La mort prématurée de Clausewitz et la complexité de son analyse l'empêchèrent de faire de nombreux adeptes de son vivant. Suivant la recommandation de Moltke l'Ancien, sa popularité monta en flèche à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, alors que la plupart des forces armées ne manifestent aujourd'hui qu'un intérêt de pure forme pour Clausewitz, c'est en fait le modèle jominien avec sa focalisation sur les principes, les enseignements et les meilleures pratiques qui est resté dominant<sup>11</sup>.

Les organisations militaires sont enclines à effectuer une projection à la fois prospective et rétrospective des phénomènes historiques dans leur croyance en des principes immuables. Elles considèrent que l'histoire se répète, sinon littéralement, du moins parce que la nature humaine ne change pas<sup>12</sup>. Même le théoricien militaire Basil Liddell Hart (1895-1970), qui a souvent beaucoup de choses intéressantes à dire, procéda ainsi non sans une certaine fierté<sup>13</sup>. Cette pratique ne cadrerait pas avec l'idée d'un changement continu qui domine chez les historiens professionnels.

En conséquence, des questions importantes, par exemple celle de savoir dans quelle mesure les récits des batailles du passé représente des réflexions véridiques de ce qui était réellement arrivé, et le problème de l'établissement de relations causales entre les événements sont le plus souvent ignorés. En conséquence, un échec au combat est attribué principalement à un non-respect des principes ou au fait de ne pas tirer les enseignements « corrects ». Quels sont toutefois les enseignements qu'il est possible de tirer quand l'information est incorrecte ou tendancieuse, ou quand les conclusions sont présentées comme étant beaucoup plus solides qu'elles ne le sont en réalité ?

Cette situation est aggravée par le fait que l'histoire militaire est encore essentiellement produite par des écrivains qui ne sont pas des historiens de formation et n'ont pas à se préoccuper de telles questions. Leur objectif est de glorifier, de mettre en garde ou de réhabiliter, beaucoup plus que de comprendre. Cela peut conduire à une déformation grotesque de la réalité, que l'on trouve dans des ouvrages qui conçoivent la défaite écrasante des Pays-Bas aux mains des Allemands en 1940 comme une contribution à la victoire des alliés<sup>14</sup>. Comparez également les récentes discussions sur LinkedIn quant à savoir quelle unité britannique ou du Com-

monwealth était la plus valeureuse. Pourtant, comment pourrions-nous comparer, disons, les batailles de Waterloo, de la crête de Vimy et d'El Alamein ? Le résultat net du fait que de nombreuses variétés sont offertes est implicitement que les forces armées peuvent choisir l'histoire qu'elles préfèrent. Il se pourrait très bien qu'elles choisissent d'éviter les écrits des historiens de formation car ils leur sont le moins utiles quand il s'agit de tirer des enseignements pratiques, qui sont ce dont les organisations militaires ont le plus besoin. Les historiens ne peuvent offrir des enseignements pratiques, apporter des solutions claires à des problèmes actuels ni faire des prédictions. Nous ne sommes pas des prophètes<sup>15</sup>.

Ignorer réellement les historiens de formation serait pour le moins contre-productif. Précisément parce qu'ils *sont* sensibles aux problèmes méthodologiques et mettent en doute l'existence de principes immuables, de tels historiens produisent des (ré)interprétations qui tiennent compte du fait que nous ne pouvons pas toujours établir avec certitude ce qui s'est réellement passé. Ils sont en tant que tels équipés pour aider les forces armées à se préparer aux incertitudes qu'elles rencontreront sur le champ de bataille. Même si nous ne pouvons pas offrir les meilleures pratiques ni prouver l'existence de principes éternels, nous pouvons apporter quelque chose de plus précieux : nous pouvons communiquer une idée de la complexité et du chaos, du désordre de la guerre. Nous pouvons montrer comment et pourquoi des décisions furent prises, à la fois rationnellement et intuitivement. Un grand nombre, sinon la plupart, des actions et des décisions dans une guerre surviennent avec un mélange de délibération rationnelle et d'intuition, voire même simplement par impulsion, alors que la position officielle est que les décisions des commandants sont prises rationnellement. Par exemple, la capacité de « voir » intuitivement un champ de bataille ou une situation, est un atout vital pour les commandants à tous les niveaux. Ignorer les éléments irrationnels et intuitifs, la friction et le hasard, réduirait la guerre à quelque chose qu'elle n'est pas. Elle n'est pas un jeu d'échecs dans lequel les généraux déplacent leurs pions comme ils veulent. Elle est plutôt une manifestation de l'interaction entre le hasard et des facteurs rationnels, irrationnels, voire même inconscients. Nous pouvons également identifier les constantes sous-jacentes de la pensée (« culture militaire ») qui les influencèrent et montrer le résultat réellement obtenu par ces décisions. Ce faisant, nous pouvons peut-être inculquer une compréhension intuitive des raisons pour lesquelles on fait la guerre et de ce qui peut attendre les élèves officiers des différentes Armes. Une telle connaissance ne s'acquiert pas en jetant un coup d'œil rapide sur quelques pages d'un manuel mais d'une intense réflexion et s'intégrerait bien dans la philosophie en vigueur dans de nombreuses écoles militaires occidentales aux termes de laquelle la tâche de celles-ci est de former des « soldats intellectuels<sup>16</sup> ». En dehors d'une stimulante sensibilité culturelle, une compréhension de la complexité et de l'imprévisibilité de la guerre encouragera, avec un peu de chance, les officiers subal-

ternes à réfléchir de façon critique, à poser les bonnes questions et à jouer un rôle crucial de conseiller de leur chef d'unité.

En revanche, dans leur quête (compréhensible) de la certitude, les organisations militaires qui se tournent vers les autres variétés d'histoire militaire peuvent à leur insu propager des demi-vérités et des mythes qui compromettent une bonne compréhension de la dynamique de la guerre et peuvent affecter négativement plutôt que positivement les performances des forces armées sur le champ de bataille. Les historiens de formation ont par conséquent un rôle vital à jouer dans la formation des officiers et dans l'évaluation des opérations militaires.

Une importante précondition doit toutefois être satisfaite si on veut profiter de ces avantages. Si les historiens doivent vraiment contribuer à améliorer les performances sur le champ de bataille, ils devront avoir accès à tous les documents relatifs à un événement particulier. C'est alors seulement qu'il sera possible d'établir ce qui s'est effectivement passé. Cela est souhaitable non pas seulement pour une perspective intellectuelle. Si les forces armées doivent tirer des enseignements d'échecs catastrophiques, le fait de les dissimuler, de les dénaturer ou de minimiser leur importance n'est certainement pas la meilleure façon de procéder. La seule façon possible d'en tirer des enseignements et d'empêcher qu'ils ne se reproduisent est de faire intervenir des professionnels spécialement formés aux travaux de recherche. Ceux-ci peuvent être des historiens mais également appartenir à d'autres disciplines. L'important est toutefois qu'ils étudient le passé pour ce qu'il est, pas pour ce qu'il aurait dû être. Le potentiel pédagogique des batailles et des opérations passées n'est accessible que lorsque les historiens sont libres d'analyser toutes les sources. L'étude honnête du passé est déjà suffisamment difficile à cause de l'abondance des sources ; empêcher d'accéder à celles-ci la rend encore plus difficile. Le tableau qui en résulte sera déformé et tendancieux, éliminant en fait la possibilité de tirer des enseignements du passé. Il est tout aussi important que les chercheurs soient libres de choisir leurs propres sujets et études de cas, et qu'une infrastructure soit disponible pour un libre examen de leurs conclusions. Bien qu'il soit possible que les autorités militaires voient les choses d'une manière différente, cela ne présente pas qu'un intérêt intellectuel. Comme l'écrivit Liddell Hart :

Non contente de dissimuler des fautes et des carences auxquelles il serait autrement possible de remédier, l'histoire camouflée inspire un faux sentiment de sécurité qui est à la base de la plupart des échecs que rapporte l'histoire militaire et ronge les armées<sup>17</sup>.

## Contraintes

Même si les organisations militaires partagent totalement cette perspective (ce qui n'est pas encore le cas), il existera toujours un certain nombre de limites quant aux sujets dont pourront traiter les historiens militaires exerçant *au sein* d'une organisa-

tion militaire. Quatre de ces limites viennent immédiatement à l'esprit. En premier lieu, quelle que soit la position officielle en matière de liberté académique, il existe une tension entre les porte-parole officiels et les historiens de formation dans les forces armées. Les porte-paroles sont employés pour informer le public, expliquer une certaine ligne de conduite et limiter les dommages politiques qui en résultent. La recherche historique peut produire des résultats troublants susceptibles d'affecter la position du ministre.

En deuxième lieu, les historiens travaillant pour les forces armées seront soit des fonctionnaires, soit des militaires de carrière. Cela signifie qu'ils ont dû prêter serment de fidélité, dans la plupart des cas à la constitution. Ce serment oblige, entre autres choses, à ne pas dévoiler de secrets. Ce n'est toutefois pas aux historiens de décider ce qui constitue un secret. Un échec catastrophique suscite souvent la censure. Les effets limitatifs réels du serment dépendent du système et de la situation politiques d'un pays particulier. Il est concevable que son effet puisse être atténué par quelque négociation : les historiens travaillant pour les forces armées pourraient étudier tous les documents pertinents, mais sans y faire directement référence, et ils doivent demander une approbation préalable pour la publication. Cela pourrait toutefois très bien susciter la question de savoir dans quelle mesure de telles publications peuvent encore être considérées comme académiques, puisque tout débat à leur propos sera gêné par le fait que l'accès aux sources est limité aux historiens travaillant pour les forces armées. Pour les forces armées elles-mêmes, de tels documents « camouflés » seraient tout aussi problématiques (ou devraient l'être).

Une troisième limite concerne la sécurité des opérations en cours. La sécurité est un souci légitime et les historiens travaillant pour les forces armées l'accepteraient généralement mais les autorités peuvent invoquer l'argument de la sécurité quand elles veulent et les historiens employés par les forces armées sont mal placés pour s'opposer à elles avec succès. En dehors des raisons de sécurité, il y a également des considérations méthodologiques. Bien que l'argument selon lequel « l'histoire camouflée ronger les armées » soit bien entendu valable également pour les opérations en cours, les historiens employés par les forces armées s'abstiennent généralement de faire publiquement des commentaires sur de telles opérations<sup>18</sup>.

La dernière limite est quelque peu différente des autres et on peut également la trouver dans les universités civiles : le besoin d'être « utile », qui peut amoindrir lentement la liberté académique dans les forces armées. Bien entendu, les chercheurs qui collaborent avec celles-ci devront traiter de sujets qui sont utiles à l'institution. Comment toutefois établir l'utilité militaire ? Cela est aggravé par le fait que les organisations bureaucratiques ont tendance à répondre aux besoins réels et demandent des réponses à bref délai. La résolution des problèmes sur le terrain dans l'opération en cours est le plus souvent le seul souci des forces armées, même pour leurs planificateurs à long terme. Pour les chercheurs travaillant pour elles, toutefois, cela pourrait



poser un problème puisque les programmes de recherche sont financés sur la base de l'« utilité », ce qui signifie qu'ils sont censés se focaliser sur de tels problèmes sur le terrain. La recherche (historique) qui convient prend généralement du temps et il se peut donc que, lorsqu'elle est terminée, un autre problème demandant une solution « utile » peut être apparu sur le terrain. Le critère d'utilité est également problématique puisqu'il présume que le résultat d'une recherche peut être connu à l'avance, alors que ce sont souvent les résultats inattendus qui se sont révélés les plus utiles<sup>19</sup>.

## Un code déontologique

Ces quatre types de tension ne peuvent être résolus, du moins pas de façon permanente. Il est toutefois possible de les atténuer. La façon potentiellement la plus efficace consiste à exploiter l'intérêt qu'ont les forces armées à tirer des enseignements car nous pouvons être certains que tout enseignement à tirer du passé souffre des défauts décrits plus haut. Faire naître une telle compréhension exigerait de la part des historiens de formation un effort soutenu visant à clarifier ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas offrir.

Une partie de l'effort visant à accroître leur « utilité » consisterait à adopter puis invoquer un code établissant des normes professionnelles. Cela pourrait même être le cas lorsqu'il existe une garantie juridique ou politique de la liberté académique. Leur valeur ajoutée réside dans le fait que les historiens peuvent offrir aux organisations militaires une formulation explicite des bases académiques de leur profession. Dans la mesure où ces codes énumèrent également des obligations, telles que celle de présenter fidèlement leurs conclusions et celle de recourir à une heuristique adaptée, les organisations militaires pourront établir les normes que les historiens doivent respecter.

Lorsque les organisations militaires se soucient de leur image, une situation dans laquelle la qualité des travaux des chercheurs à leur service est sensiblement inférieure à ce qu'exigent les normes académiques peut être une cause d'inquiétude (plus ou moins profonde) et pourrait en tant que telle donner aux historiens un certain répit et un espace de négociation. De nombreuses organisations militaires occidentales, et probablement quelques autres, souscrivent à l'idée de responsabilité. Celle-ci se réfère principalement à la responsabilité envers la société, d'où proviennent les fonds mais également à la volonté de répondre des actions passées. Arrive l'historien.

Un code déontologique pourrait en outre être utile pour les historiens comme pour leur employeur : il pourrait offrir un test décisif de qualité et agir comme référence morale pendant le processus de négociation entre historiens militaires et forces armées. Il fournit la largeur de bande disponible pour ces négociations et pourrait faire comprendre l'idée selon laquelle la réalité historique elle-même n'est pas négociable. Les historiens militaires ne sont pourtant pas les égaux des forces armées : en tant que fonctionnaires ou membres de la hiérarchie militaire, les historiens militaires peuvent contester l'opinion de leur employeur et essayer d'accroître leur marge de

manœuvre. Toutefois, au bout du compte, tout se résume à la volonté de cet employeur d'apprendre ou de répondre de ses actions. Si cela est essentiellement absent, il n'y a pas grand-chose qu'un code déontologique ou un droit d'être informé puisse faire.

## Conclusion

Il y a une cinquantaine d'années, l'éminent historien militaire Michael Howard résuma l'utilité de l'histoire militaire pour la profession des armes comme suit : c'était de rendre « les deux professions définitivement plus sages<sup>20</sup> ». Sa remarque allait à l'encontre de la pensée militaire et universitaire puisqu'il la formula à un moment où il y avait de forts doutes quant à l'importance du passé. Son potentiel pédagogique avait été remis en cause et la plupart des écrits en matière d'histoire militaire ne satisfaisaient pas les normes académiques. Depuis lors, beaucoup de choses ont changé et, entre autres, le concept du « soldat intellectuel » a inspiré une réévaluation de l'histoire militaire. Dans plusieurs organisations militaires, on ne recherche plus le potentiel pédagogique du passé dans le *contenu* de la réflexion mais dans la *façon* de réfléchir.

Les historiens militaires doivent néanmoins faire face à des limites juridiques, institutionnelles, politiques et liées à la sécurité qui affectent la façon dont ils travaillent. Ces limites se rencontrent partout, même si elles prennent des formes différentes et n'ont pas les mêmes effets. Dans les organisations sensibles à la responsabilité, les historiens militaires sont dans une bien meilleure position que leurs collègues exerçant dans une organisation repliée sur elle-même. L'ironie est naturellement que, en imposant des limites à leurs historiens, les organisations militaires pourraient très bien amoindrir le potentiel pédagogique du passé qu'ils espèrent exploiter. Il n'y a rien à apprendre de récits délibérément dénaturés. Seul un accès entièrement libre aux sources (documentaires et vivantes), accompagné de la liberté de les examiner, d'en tirer des conclusions et de disséminer ces dernières, permettra aux historiens militaires de mener des recherches sérieuses et d'ouvrir des perspectives qui contribueront à rendre les forces armées plus performantes.

En même temps, il est clair qu'une telle situation idéale se matérialisera rarement. La marge de manœuvre effective qu'acquerront les historiens dépend du résultat d'un semblant de processus de négociation. Dans ce processus, il se peut que les historiens tirent avantage des codes déontologiques adoptés par plusieurs de leurs collègues travaillant dans des institutions civiles parce qu'ils établissent des normes académiques qu'il convient de respecter. L'inobservation de ces normes pourrait contribuer (voire même conduire) à un échec sur le champ de bataille et nuira à la réputation des forces armées. Au bout du compte, bien que cette lutte non armée puisse être dure et prolongée, elle doit être menée. C'est la seule façon de rendre les deux professions définitivement plus sages.

## Notes

1. Cf. THUCYDIDE, *The Peloponnesian War*, Londres : DENT, J.M., 1910, livre 1, chap. 22, sec. 4 ; et PLUTARQUE, *The Life of Alexander*, New York : Random House, 2004, sec. 8.1. À propos de Maurice de Nassau, un autre excellent exemple, voir : OESTREICH, G., « Der Römische Stoizismus und die Oranische Heeresreform », *Historische Zeitschrift*, 176, 1953, pp. 17-43. Voir également GROEN, Petra H.M. (ed.), *De tachtigjarige oorlog. Van opstand naar geregelde oorlog*, 1568-1648, Amsterdam, 2013.
2. FULLER, J. F. C., *The Foundations of the Science of War*, Londres : Hutchinson, 1926.
3. Bien que la réalité soit un peu plus complexe que cela. Comparer les façons dont les Allemands, les Britanniques et les Français réévaluèrent leur expérience de la Première Guerre mondiale. WILLIAMSON, Murray, « Thoughts on military history and the profession of arms » in *The past as prologue. The importance of history to the military profession*, ed. WILLIAMSON, Murray et SINNREICH, Richard Hart, Cambridge : Cambridge University Press, 2006, pp. 78-94.
4. SIBUL, Eric, « Military History in Professional Military Education To Prepare for a Complex and Dangerous World », communication présentée lors de la conférence de l'ISMS, 26 novembre 2009 ; et SINNREICH, Richard Hart, « Awkward Partners: Military History and American Military Education », in WILLIAMSON et SINNREICH, *Past as Prologue*, pp. 55-77.
5. WILLIAMSON, « Thoughts on Military History », pp. 87-88 ; et HOWARD, Michael, « The Uses and Abuses of Military History », *Journal of the Royal United Services Institute* 107, février 1962, pp. 4-10.
6. MORILLO, Stephen avec PAVKOVIC, Michael F., *What Is Military History?*, Cambridge, UK : Polity, 2006, pp. 29-36. Cf. PARET, Peter, ed., avec la collaboration de CRAIG, Gordon A. et GILBERT, Felix, *Makers of Modern Strategy: From Machiavelli to the Nuclear Age*, Princeton, NJ : Princeton University Press, 1986, p. 143ff.
7. Ordonnance hollandaise n° 286, 1946 ; et décret ministériel du 19 août 1946, MK, Bureau II, n° 917.
8. MILLET, Allan R., « American Military History: Clio and Mars as 'Pards' », in *Military History and the Military Profession*, ed. CHARTERS, David A., MILNER, Marc, et WILSON, J. Brent, Westport, CT : Praeger, 1992, p. 14.
9. PARET, Peter, *Clausewitz and the State: The Man, His Theories, and His Times*, 3<sup>e</sup> ed., Oxford, UK : Oxford University Press, 2007, p. xv.
10. CLAUSEWITZ, Carl von, *Vom Kriege*, Berlin : Dümmlers Verlag, 1832-35, II, p. 6, p. 91.
11. Voir par exemple BASSFORD, Christopher, *Clausewitz in English: the reception of Clausewitz in Britain and America, 1815-1945*, New York : Oxford University Press, 1994, ainsi que STRACHAN, Hew et HERBERG-ROTHE, Andreas, *Clausewitz in the twenty-first century*, Oxford, UK : Oxford University Press, 2007.
12. FULLER, W. C. Jr., « What Is a Military Lesson? », in *Strategic Studies: A Reader*, ed. MAHNKEN, Thomas G. et MAIOLO, Joseph A., Londres : Routledge, 2008, pp. 34-50.
13. LIDDELL HART, B. H., *Why Don't We Learn from History?*, rev. et l'édition plus vaste, Londres : George Allen and Unwin, 1972, p. 16.
14. Cela s'exprime dans la série d'ouvrages du lieutenant-colonel (ER) hollandais E. H. Brongers. Pour une analyse érudite de la même guerre, voir AMERSFOORT, Herman et KAMPHUIS, Piet, éd., *May 1940: The Battle for the Netherlands*, Leyden : Brill, 2010. Pour une typologie des variétés contemporaines d'histoire militaire, voir MORILLO et PAVKOVIC, *Military history* ; et MILLET, « American Military History ».
15. Cf. HOWARD, Michael, *The Lessons of History*, New Haven, CT : Yale University Press, 1991, p. 8 ; et FULLER, « What Is a Military Lesson? ».
16. KRULAK, Charles C., « The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War », *Marines Magazine*, janvier 1999, [www.au.af.mil/au/awc/awcgate/usmc/strategic\\_corporal.htm](http://www.au.af.mil/au/awc/awcgate/usmc/strategic_corporal.htm) ; et Maj LIDDY, Lynda, « The Strategic Corporal: Some Requirements in Training and Education », *Australian Army Journal* 2, no. 2, automne 2005, pp. 139-48.
17. LIDDELL HART, *Why Don't We Learn?*, p. 27.
18. Ils pourraient, bien entendu, recourir aux règles de *Chatham House* : l'orateur et l'assistance conviennent que l'orateur partagera des informations sensibles à condition qu'il n'y soit pas fait référence directement en public et que l'identité de la source ne soit pas dévoilée.
19. Parmi les découvertes accidentelles figurent la pénicilline, la radioactivité et le phosphore. À ce propos, voir OLS-SON, Ola, « Why Does Technology Advance in Cycles? », *Journal of Economic Growth* 10, 2005, pp. 31-53 ; MCROBBIE, Donald W. et al., *MRI from Picture to Proton*, Cambridge, UK : Cambridge University Press, 2003, p. 2 ; et ELLERN, Herbert, *Military and Civilian Pyrotechnics*, New York : Chemical Publishing Company, 1968, p. 33. Dans l'histoire militaire, les recherches sur les causes de la victoire allemande sur la France en 1940 débouchèrent sur des conclusions inattendues. Voir FRIESER, Karl-Heinz, *Blitzkrieg-Legende: Der Westfeldzug 1940*, Munich : R. Oldenbourg, 1995.
20. HOWARD, « Uses and Abuses », p. 8.

Visitez notre site web

[http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj\\_f/Index\\_F.asp](http://www.au.af.mil/au/afri/aspj/apjinternational/aspj_f/Index_F.asp)